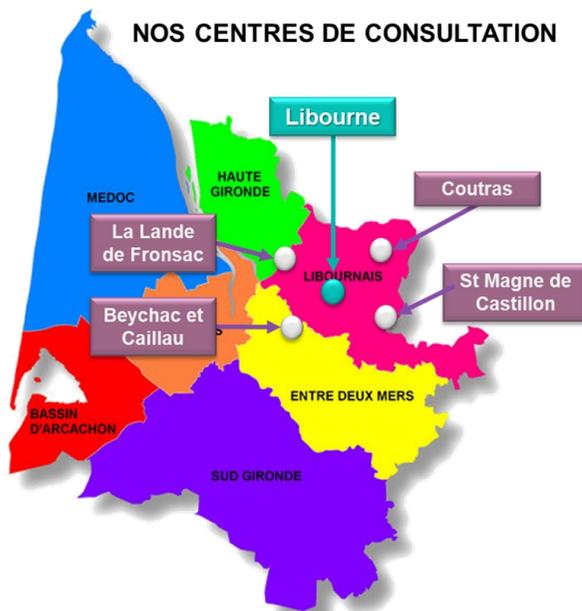


## NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

## NOS ADRESSES :

### Libourne

5 rue Fimin Didot  
33500 Libourne

### Beychac et Caillau

Impasse de la joncasse  
Lieu-dit Le Barbut  
33750 Beychac et Caillau

### Coutras

13 bis, lieu-dit A l'Atelier  
33230 Coutras

### La Lande de Fronsac

192 ZA L'illot  
33240 La Lande de Fronsac

### St Magne de Castillon

13 avenue du Général de Gaulle  
33350 Saint Magne de Castillon

Membre du Réseau



Contact@sistlib.org



www.sistlib.org

05.57.55.28.00

## Nos informations



## LA LEPTOSPIROSE

## La leptospirose est une maladie potentiellement grave, parfois mortelle, transmise à l'homme par l'animal.

On observe en moyenne 600 cas par an en France.

Elle est due à des bactéries, les leptospires qui se développent dans les milieux chauds et humides tels que les étendues d'eau douce ou les sols boueux.

Ce sont les rongeurs et plus spécifiquement les rats qui hébergent cette bactérie, laquelle est excrétée par les urines.



Certains professionnels ainsi que certaines activités de loisirs sont plus exposés que d'autres à cette contamination.

### Quel est le mode de transmission?

- ◇ Morsure de rat
- ◇ Plaies, lésions cutanées
- ◇ Muqueuses (œil, bouche, nez)

### Quelles sont les signes de la maladie?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines après l'exposition :

- ◇ Fièvre élevée d'apparition brutale
- ◇ Frissons
- ◇ Maux de tête
- ◇ Douleurs articulaires et musculaires
- ◇ Eruption cutanée
- ◇ Palpitations

### Quelles sont les complications graves?

- ◇ Atteinte pulmonaire, rénale, hépatique, oculaire, méningée.

## Les métiers ou activités à risque

ACTIVITÉS DE LOISIRS	MÉTIERS, ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
Avec un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
<b>EN EAU DOUCE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• baignade ;</li><li>• pêche ;</li><li>• canyoning, canoë-kayak, rafting ;</li><li>• autres sports de nature.</li></ul>	<b>EN EAU STAGNANTE OU VIVE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• égoutiers ;</li><li>• employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voiries ;</li><li>• pisciculture en eau douce.</li></ul>
D'autres activités et métiers à risque favorisent les contacts directs avec les urines d'animaux contaminés :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• chasse ;</li><li>• accueil, élevage d'animaux de compagnie, notamment s'il s'agit de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• surveillance des espaces naturels : piégeurs, gardes-chasse, gardes-pêche... ;</li><li>• travail en animalerie ;</li><li>• médecine vétérinaire ;</li><li>• travail en abattoir ;</li><li>• agriculture...</li></ul>

### Les mesures de prévention

- ◇ Porter ses EPI (gants, bottes, cuissardes, combinaisons, lunettes) 
- ◇ Se faire vacciner pour les professionnels exposés ou dans le cadre d'une activité de loisirs régulière. Son indication doit être posée par le médecin au cas par cas. 
- ◇ Eviter de se baigner en cas de plaie.
- ◇ Si plaie, désinfecter la plaie avec un anti septique et protéger la par un pansement imperméable.
- ◇ Se laver les mains à l'eau et au savon après chaque activité en eau douce 
- ◇ Ne jamais porter ses mains souillées au visage
- ◇ Jeter ses déchets dans les poubelles dédiées afin d'éviter la prolifération des rongeurs 